

# HABILITATION ELECTRIQUE BS BE HE MANŒUVRE PERSONNEL NON ELECTRICIEN RECYCLAGE



1 / 2

Soyez acteur de votre parcours de formation et passez à l'action !

## Objectifs

- Respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NFC 18-510, Etre capable d'exécuter en sécurité les opérations simples d'ordre électrique.

## Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion et de confrontation d'expériences.

Tests d'évaluation sous forme de QCM pour la théorie, et test pratique.

## Programme

### 1. L'ÉLECTRICITÉ

- Structure de la matière
- Courant continu et courant alternatif (U, I, R, P)
- Causes, facteurs de risque électrique
- Contact direct et indirect
- Schémas de liaison à la terre
- Mesures de protection
- Accidents et conduite à tenir

### 2. LA NORME NFC 18-510



#### Durée de formation

1.5 jours soit 10h50



#### Public

Toute personne souhaitant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens.



#### Prérequis

Aucun



#### Niveau / Certification Obtenue

Habilitatation Electrique VALIDITE 3 ans.

Taux de réussite : 100 % (sur les 12 derniers mois mise à jour le 30/09/2024)



#### Type de formation / stage

Présentiel

Intra/Inter/Accompagnement individuel.



adhénia formation

RENCONTRONS-NOUS !

05 53 45 85 70  
CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR

CRÉ@VALLÉE SUD

AVENUE DE BORIE MARTY  
24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

SIRET : 753 127 398 00026

DÉCLARATION D'EXISTENCE :  
72 24 01587 24

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE !

WWW.ADHENIA-FORMATION.FR

INFORMATIQUE, TECHNIQUE  
ET BUREAUTIQUE

COMMERCE, MARKETING,  
COMPTABILITÉ, GESTION

RELATIONS ET  
RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT  
PERSONNEL

SÉCURITÉ ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

LANGUES  
ÉTRANGÈRES

# HABILITATION ELECTRIQUE BS BE HE MANŒUVRE PERSONNEL NON ELECTRICIEN RECYCLAGE



2 / 2

- Les domaines de tension
- L'habilitation électrique, les habilités
- Les distances, les zones et les locaux
- La consignation et les Travaux hors tension
- Le voisinage
- Les enceintes conductrices exigües
- L'intervention de remplacement et de raccordement (BS)

